

**Sujet :** [INTERNET] Observations enquête publique carrière Pouligny Saint-Pierre

**De :** "> Jeff (par Internet)" <jeff-hellio@wanadoo.fr>

**Date :** 20/10/2017 14:36

**Pour :** ddcssp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Avec Le Bouchet et Château Guillaume, La Boudinière est un des villages les plus emblématiques de la qualité de l'architecture rurale traditionnelle du Parc.

Installé depuis près de 40 ans en Brenne j'ai vu ce village, à l'époque dégradé, se transformer et revivre avec l'installation de jeunes en résidence principale.

J'ai vu les restaurations exemplaires se multiplier dans ce « Village du Parc », et j'ai apprécié la création d'un éco-gîte qui allie préservation du bâti et attention renforcée à l'environnement.

En tant que propriétaire d'un gîte sur la commune de Rosnay, La Boudinière est un des sites de balade que je propose en priorité aux locataires pour la belle qualité de son patrimoine bâti.

Je pense que la création d'une carrière industrielle à proximité de cet éco-gîte ruine les efforts réalisés, comme pour les autres habitations et dévalue fortement la valeur immobilière des bâtiments.

En tant que photographe, je suis sensible aux ambiances des itinéraires de balade autour de la Boudinière et je me suis attaché à mettre en avant la qualité du village dans les montages diapos qui présentent le territoire à la maison du Parc .

Ainsi, plusieurs milliers de visiteurs ont-ils pu voir ces images. Ce village représente, à l'instar du fromage de chèvre Pouligny Saint-Pierre une des identités rurales fortes du Parc et une image de la qualité de vie de notre territoire.

La Boudinière propose un exemple du devenir possible des villages ruraux : un patrimoine bâti réinvesti, habité, remis en valeur,...vivant. C'est possible si des conditions d'habitat et de développement durable sont mises en œuvre.

On peut douter que cela reste possible à proximité de cette activité d'extraction perturbante, poussiéreuse, bruyante incompatible avec la vie dans un village rural.

D'un Parc naturel régional, on attend la préservation des patrimoines naturel, bâti et paysager, et un développement équilibré et soutenable. Les territoires préservés comme ceux des Parcs naturels régionaux deviennent rares en France et il faut leur accorder une approche d'aménagement et de développement soutenable.

On ne peut pas à la fois préserver et mettre en valeur leurs ressources patrimoniales pour l'intérêt commun et y autoriser ce type d'équipement d'extraction industriel très lourd, qui conduira à piller les ressources naturelles du territoire pour les besoins en construction et en infrastructures des territoires voisins.

Pour tout cela, je suis contre ce projet de carrière reconnu incompatible avec la proximité d'une zone habitée, qui plus est lorsque cette zone habitée est l'un des plus beaux villages du Parc naturel régional de la Brenne, comme cela est aujourd'hui reconnu par tous.

Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations.

Jean-François Hellio

Photographe

La Collarderie 36300 Rosnay

PS : observations envoyées également ci-joint en pdf.

---

— Pièces jointes : —

OBS JF Hellio Carrière La Boudinière.pdf

27,4 Ko